Docusign Envelope ID: BE5EA6B9-4A08-88B3-81F6-7403490980DF

A C E V E X

Société par actions simplifiée au capital de 150 000 euros
Siège Social : 63 RUE CHARLES DE GAULLE, 78730 SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES
411 546 880 R.C.S VERSAILLES

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 DECEMBRE 2025

Le 31 décembre 2025 à 11 heures

Les associés de la société A C E V E X, société par actions simplifiée au capital de 150 000 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, 63 RUE CHARLES DE GAULLE, 78730 SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES, sur convocation du Président.

L'Assemblée Générale est présidée par L.C.P HOLDING, associé de la Société, représentée par Laurent, lionel PRIOLAU son gérant.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé, présent ou représenté, entré en séance.

Selon la feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président de séance, les associés présents ou représentés possèdent 9 165 actions sur les 9 165 actions composant le capital social. L'Assemblée Générale est donc régulièrement constituée, elle peut ainsi valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

La Présidente L.C.P HOLDING représentée par Laurent, lionel PRIOLAU en sa qualité de gérant(e) est présente, cette présence recueillant l'accord de tous les associés.

Le Président de séance dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée Générale :

- Les justificatifs de convocation des associés ;
- Les statuts de la Société ;
- La feuille de présence ;
- Le texte des résolutions soumises à l'Assemblée Générale ;
- Le rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce établi par le Président ;
- Le rapport de gestion de la Société ;
- Les comptes annuels de la Société arrêtés au 30 juin 2025.

Le Président de séance déclare que l'ensemble des documents et renseignements prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires ont été adressés et/ou ont été tenus à la disposition des associés au siège social dans des délais leur permettant d'être dûment informés et à même de se prononcer sur les points figurant à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale lui donne acte de ces déclarations et reconnaît que les associés ont été valablement convoqués.

Puis, le Président de séance rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion de la Société

Docusign Envelope ID: BE5EA6B9-4A08-88B3-81F6-7403490980DF

- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025
- Quitus au Président
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce établi par le Président et décision à cet égard
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités

Le Président de séance présente et commente les comptes de l'exercice écoulé, puis donne lecture à l'Assemblée Générale du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce.

Cette lecture terminée, le Président de séance déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées.

Personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par le Président, approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le(s) rapport(s).

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune dépense somptuaire et charge non déductible telles que visées par l'article 39-4 du C.G.I. n'a été engagée au titre de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : QUITUS AU PRESIDENT

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale constate que le résultat net de l'exercice est constitué par un bénéfice de 238 396,23 euros.

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion, l'Assemblée Générale décide l'affectation suivante :

- A titre de dividendes : 150 800 euros, soit 16,45 euros par action.
- Au compte report à nouveau : 87 596,23 euros portant ainsi ce compte à un total de 616 338,86 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Les sommes distribuées au titre des trois derniers exercices sont les suivantes :

Date de clôture	Distributions éligibles à l'abattement (*), en euros	Taux de l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
30 juin 2024	114 350	40 %	néant
30 juin 2023	200 000	40 %	néant
30 juin 2022	238 290	40 %	néant

Docusign Envelope ID: BE5EA6B9-4A08-88B3-81F6-7403490980DF

() Dividende éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158. 3 du CGI.*

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application des articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce établi par le Président, prend acte qu'aucune convention n'a été conclue ni reconduite tacitement au cours de l'exercice écoulé et, par conséquent, qu'aucune convention n'est à soumettre à son approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président ou au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités qui seront nécessaires relativement aux décisions visées ci-dessus.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président de séance, une feuille de présence ayant été signée par les votants.

Signé par :
Laurent PRIOLAU
D5CCFFACB5B8455...

Docusign Envelope ID: BE5EA6B9-4A08-88B3-81F6-7403490980DF

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
Signé par :
Laurent PRIOLAU
D5CCFFACB5B8455...

ACEVEX

Comptes annuels 2025

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

A C E V E X

63 RUE CHARLES DE GAULLE
78730 SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

SIREN : 411.546.880

Forme juridique : SAS

N° TVA : FR14411546880

Sommaire

Bilan 3

Bilan actif 4

Bilan passif 5

Compte de résultat 6

Compte de résultat 7

Bilan

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 30/06/2025
Capital souscrit non appelé (I)			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et développement			
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	12 614	12 614	
Fonds commercial	1 908 687		1 908 687
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions	105 731	105 731	
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles	158 765	135 569	23 196
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations	115 106		115 106
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés	358		358
Prêts	11 176		11 176
Autres immobilisations financières	23 839		23 839
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	**2 336 275**	**253 913**	**2 082 361**
STOCKS ET EN-COURS			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
CRÉANCES			
Créances clients et comptes rattachés	1 091 611		1 091 611
Autres créances	216 919		216 919
Capital souscrit - appelé, non versé			
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT			
Actions propres			
Autres titres et instruments de trésorerie			
DISPONIBILITÉS ET CHARGES			
Disponibilités	111 316		111 316
Charges constatées d'avance	15 102		15 102
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	**1 434 948**	**0**	**1 434 948**
Frais d'émission des emprunts (IV)			
Primes de remboursement des obligations (V)			
Écarts de conversion - Actif (VI)			
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**3 771 223**	**253 913**	**3 517 309**

Bilan passif

Postes	30/06/2025
Capital (dont versé...)	150 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 025 484
Écarts de réévaluation	
Écarts d'équivalence	
RÉSERVES	
Réserve légale	15 000
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Réserves indisponibles	
Autres réserves	
Report à nouveau	528 743
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	238 396
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**1 957 623**
Produit des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)	**0**
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS (II)	**0**
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	468 997
Emprunts et dettes financières diverses	326 346
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	148 126
Dettes fiscales et sociales	479 116
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	45 430
Produits constatés d'avance	91 672
TOTAL DETTES (III)	**1 559 687**
Écarts de conversion - Passif (IV)	
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	**3 517 309**